

Il appelle à tuer les policiers la nuit d'Halloween, 4 mois de prison avec sursis demandés

écrit par Christine Tasin | 29 novembre 2018



Les policiers se rebiffent, bientôt en gilets jaunes avec nous ?

Enfin, pas TOUS les policiers, il semble que les syndicats officiels ne soient là que pour éviter l'explosion de la base, comme partout...

Dans cette page des policiers en colère, <https://france-police.org>, ils dénoncent la justice, son étrange mansuétude avec les cailleras et son non moins étrange

sévérité avec les Français d'origine.

Deux faits emblématiques.

L'appel au meurtre d'Halloween

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/29/tiens-la-gueule-d-u-muz-qui-voulait-purger-la-france-de-ses-policiers-mercredi-soir/>

Quatre mois de prison avec sursis requis contre l'auteur de l'appel à la purge, appelant à tirer sur les policiers et à attaquer toutes les structures de l'Etat.

Le délibéré est attendu le 10 décembre prochain mais d'ores et déjà, Aissa Benchelef, sait qu'il n'ira jamais en prison pour avoir mis la France à feu et à sang lors de la nuit d'Halloween.

Ces réquisitions du Parquet constituent un magnifique doigt d'honneur adressé à l'ensemble des flics et gendarmes de France.

En guise de comparaison, le Parquet avait requis quatre mois de prison ferme contre un automobiliste qui avait pointé son majeur lors d'un passage devant un radar automatique..

Le cas du logeur du 13 novembre, Jawad Bendaoud :

Le logeur de Daesh, Jawad Bendaoud, humilie la justice en pleine audience en menaçant le président et en mollardant sur son pupitre

28 NOVEMBRE 2018



« A un moment, ça va péter (...) vous pensez que vous allez me faire peur ? » a lancé l'accusé sur un ton très agressif au Juge lors de son procès qui se déroule en ce moment devant la Cour d'appel de Paris.

L'accusé, vendeur et consommateur de crack, avait naturellement été acquitté en première instance, malgré le fait d'avoir logé les terroristes ayant commis les attentats du 13-novembre.

Lorsque nos collègues se sont approchés de lui, Bendaoud les a menacé en leur lançant « *qu'est-ce que vous voulez vous deux là ?* » Déjà jugé dans une précédente affaire d'outrage contre des policiers, il avait encore une fois évité la prison, écopant d'un simple bracelet électronique.

Jugé pour recel de malfaiteurs terroristes, Jawad Bendaoud comparait libre.

Il aurait effectivement vraiment tort de se priver d'insulter

et de menacer tout le monde car plus il joue la carte du « *Jawad Comedy Club* », plus il est relaxé par la justice..

Ce sont surtout les familles de victimes qui doivent se tordre de rire devant cette parodie de justice..

Allez une dernière pour la route... Mais il y en a d'autres sur la page référencée par le lien ci-dessus :

Grâce à la macronie, la police nationale va-t-elle enfin s'équiper efficacement pour lutter contre les Go Fast ?

27 NOVEMBRE 2018



Avec ces nouveaux véhicules électriques, on interpellera pas grand monde mais au moins on ne brûlera pas de gasoil !

L'électricité nucléaire, c'est plus écolo paraît-il..

A partager massivement sans modération ! C'est offert par France Police – Policiers en colère (les mecs qui fument des clopes et roulent au diesel..) !